

4 – 2 Inventaire du 26 mars au 16 avril 1773 des biens de Philibert Commerson, médecin, naturaliste du roi dans sa maison rue des Pamplemousses à l'Isle de France (Maurice) .

Page 30 à la page 82.

Dès le décès de P. Commerson son immeuble rue des Pamplemousses à l'Isle de France est mis sous scellés. Un inventaire détaillé (105 pages manuscrites présentes aux Archives Nationales de Maurice) est réalisé. Cela nous donne l'état des collections avant leur arrivée à Paris. Il est à noter que ces collections sont presque toutes rangées et en caisse et non en désordre comme cela plait à certains auteurs. Dès à présent on peut relever que les collections de roches, minéraux, coquillages, coraux, insectes...nous deviennent absentes à ce jour et que certains manuscrits nous sont inconnus.

Les extraits ci-dessous concernent la partie collections. Ils sont issus d'une transcription par D. Margottat. Cette transcription est donnée en totalité sur :jeanne-barret-tourdumonde.fr

Page 1 :

En haut dans la marge :

« Inventaire des biens de feu M. Commerson des Humbers docteur en médecine, naturaliste et botaniste du Roi, décédé à Flacq chez les Bezac le 13 mars 1773 »

(en marge : « Inventaire de feu sieur Commerson botaniste du roi le 26 mars 1773. N° 7, 4 pièces »)

.....

Et ledit jour lundi vingt-neuf du présent mois de

Page 30 :

mars mil sept cent soixante-treize, trois heures de relevée, en la maison appartenant à feu sieur Commerson sise rue des Pamplemousses, ès mêmes présences et requêtes que des autres parties, après la représentation à nous faite par ledit sieur Jean Baptiste Reynier tant de nos scellés apposés sur les biens et effets dépendant de la succession dudit feu sieur Commerson, que de ceux réapposés (*, *en marge* : « samedi vingt-sept du présent ») sur l'ouverture de la serrure de la porte de ladite chambre et sur le contrevent et au-devant de la fenêtre de la même chambre à droite en entrant dans ladite maison, donnant à l'extrémité d'icelle sur l'entourage, et des effets et autres biens en évidence dépendants de la même succession, et avoir reçu de lui le serment en tel cas requis, nous Jean François Anthoine, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de ladite juridiction de l'Isle de France, avons procédé à la continuation et la reconnaissance et levée de nos dits scellés, et ensuite à l'inventaire, description et prise des biens et autres effets trouvés sous iceux en évidence, assisté comme dit est de l'autre part de notre dit greffier commis d'office duquel nous avons pris serment à l'effet des présentes, et dudit huissier priseur comme suit :

Premièrement, dans ladite chambre (*, *en marge* « où nous avons reconnu nos scellés sains et entiers et après levée d'iceux et ouverture de ladite chambre, avons inventorié ce qui suit, savoir,.....

sur une des tablettes de ladite bibliothèque, s'est trouvé plusieurs paquets de pierre brute pour l'estimation desquelles avons mandé sieur Louis Michel Téheu orfèvre *(*en marge* : « et joaillier »),

lequel après serment prêté en nos mains de priser en son âme et conscience lesdites pierres, les a prisées et estimées comme suit :

Premièrement, un petit sac contenant trois livres six onces de topazes brutes très petites, prisées et estimées ensemble cent cinquante livres, ci ----- 150 #

Item, un petit paquet contenant douze pierres amétis (*sic*) brutes prisées ensemble et estimées vingt-quatre livres, ci ----- 24 #

Item, un petit paquet contenant trente topazes brutes de moyenne grosseur, prisées ensemble et estimées trente livres, ci ----- 30 #

Item, un petit paquet contenant dix-sept

Page 33 :

petites topazes pâles, brutes, prisées ensemble et estimées dix-sept livres, ci ----- 17 #

Item, un petit paquet contenant six onces topazes brutes, petites et moyennes, prisées ensemble et estimées vingt livres, ci ----- 20 #

Item, un petit paquet contenant une livre topazes brutes de la dernière qualité, prisées ensemble et estimées trente livres, ci ----- 30 #

Item, un petit paquet contenant un quart de livre topazes brutes petites, estimées ensemble deux livres, ci ----- 2 #

Item, un petit paquet contenant cinq agates brutes dernière qualité, prisées et estimées ensemble trois livres, ci ----- - 3 #

Item, un petit paquet contenant une émeraude et neuf grenats bruts glacés pleins de pailles et de mauvaise qualité, prisés et estimés ensemble dix livres, ci ----- 10 #

Item, un autre petit paquet contenant trente-une (*sic*) petites topazes pâles, brutes et de mauvaise qualité, le tout ensemble prisé et estimé quinze livres, ci ----- 15 #

Item, un petit paquet contenant trois livres quinze onces topazes pâles brutes petites et moyennes, prisées et estimées ensemble cent cinquante livres, ci -----150 #

Item, un paquet contenant dix onces d'améthystes d'un violet pâle, de mauvaise qualité, brutes, prisées ensemble et estimées vingt livres, ci ----- 20 #

Item, un petit paquet contenant trente chrysolithes brutes, petites, de dernière qualité, prisées ensemble et estimées douze livres, ci ----- 12 #

Et a ledit sieur Tréheu signé ladite prisée et n'a requis salaire.

Tréheux

Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à

Page 34 :

cinq heures sonnées, nous avons du consentement des parties présentes et de M. le Procureur du Roi, laissé les effets inventoriés en la présente vacation, ainsi que nos scellés et les autres effets existants en ladite maison, et nos scellés par nous remis à l'instant de deux bandes de papier apposés sur l'ouverture et la serrure de la porte de ladite chambre après l'avoir fermée et retiré la clef par devers nous, et sur le contrevent et au-dedans d'une fenêtre de la même chambre donnant à l'extrémité de la maison sur l'entourage d'icelle, à la charge et possession dudit sieur Régnier qui s'en est chargé volontairement comme dépositaire de biens de justice, et a promis de les

représenter ainsi que nos scellés sains et entiers toutes fois et quantes il en sera ainsi ordonné, et avons du consentement des mêmes parties remis la continuation du présent inventaire à demain mardi trente du courant deux heures de relevée au domicile susdit auxquels lieu, jour et heure les parties se tiennent pour dûment assignées, et avons signé avec elles, notre dit greffier d'office et le dit huissier priseur. Les jour et an que dessus. Un mot rayé nul.

Bernard Marquet Brunel Reinier fils Merle Anthoine Auffray

Et ledit jour mercredi, trente-unième jour

Page 44 :

de mars, deux heures de relevée, en la maison dudit sieur Commerson, ès mêmes présences et requêtes et assisté dudit sieur Jean Pierre Auffray commis par nous d'office pour nous servir de greffier, à défaut de notre greffier ordinaire, après serment pris de lui au cas requis et dudit huissier priseur, après la représentation à nous faite par ledit sieur Jean Baptiste Reynier dont nous avons pris le serment au cas requis, tant de nos dits scellés existants en ladite maison que des effets, meubles et autres biens en évidence en icelle, nous, Jean François Anthoine, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de cette isle, avons procédé à la reconnaissance de nos dits scellés et levée d'iceux, et de suite à l'inventaire, description et prisée des biens et autres effets trouvés en évidence sous iceux, ainsi qu'il suit :

-
- une topaze du Brésil montée en or avec deux petites roses diffformes, prisée et estimée soixante-douze livres, ci ----- 72 #
- Item, deux bagues d'or montées chacune de trois pierres de Ceylan, prisées ensemble et estimées cent vingt livres, ci ----- 120 #
- Item, une topaze du Brésil montée en or, prisée et estimée cinquante livres, ci --- 50 #
- Item, une autre petite topaze montée sur une bague d'or, prisée et estimée quarante livres, ci -----
----- 40 #

Page 47 :

- Item, cinq petites topazes pâles, montées sur feuilles rouges et en or, prisées ensemble et estimées avec les cinq bagues cent vingt-cinq livres, ci ----- 125 #
- Item, deux grands boutons et deux petits montés en argent doré en petit grenat et une petite topaze, le tout ensemble prisé et estimé trente livres, ci ----- 30 #

Et a ledit sieur Tréheux signé ladite prisée et n'a requis salaire. Tréheux

.....

Et ledit jour vendredi deuxième d'avril mil sept cent soixante-treize, huit heures (*, *en marge* « du matin ») en ladite maison de feu M. Commerson, ès mêmes présences et requêtes que des autres parts, assisté de sieur Jean Pierre Auffray commis aux exercices du greffe, nommé par nous d'office pour nous servir

Avons mandé par devers nous Me René Mathurin de Saint Mihiel, docteur en médecine, Juré et médecin des Hôpitaux du Roi en cette Isle, aux fins de faire description et prisée des dites drogues, plantes et mémoires et effets, après avoir prêté serment par devant nous et faire ladite description et prisée en son âme et conscience, à quoi avons procédé comme suit :

Premièrement, un carton d'herbiers intitulé « Reste des plantes cueillies aux environs de St Denis sur la fin de novembre mil sept cent soixante-onze » et « Reste des derniers envois fait par M. de Lanux en novembre même année ». Porté pour mémoire.

Item, une caisse de bois de sapin garnie au-dedans et nattée dans laquelle s'est trouvé un carton d'herbier intitulé « Plantes de Bourbon, herborisation de ladite Isle en avril, août, septembre et octobre mil sept cent soixante-onze ». Aussi porté pour mémoire.

Item, un autre carton d'herbier intitulé « Plantes de Bourbon en juin, novembre et décembre mil sept cent soixante-onze ». Aussi porté pour mémoire.

Item, un autre carton d'herbier intitulé « Botanique de Bourbon, collection du Gol, en juillet et septembre mil sept cent soixante-onze », et « Duplicata des plantes de la plaine des Cafres en août, même année ». Aussi porté pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de sapin nattée au-dedans, dans laquelle s'est trouvé un carton intitulé « Plantes du Sud de Madagascar, en octobre et novembre mil sept cent soixante-dix » avec deux mains de même papier gris pour remplacement. Aussi porté pour mémoire.

Page 56 :

Item, un autre grand carton intitulé « Plantes du Sud de Madagascar, en octobre et novembre mil sept cent soixante-dix, à revoir et à nommer ». Aussi porté pour mémoire.

Item, un autre carton d'herbiers intitulé « Plantes du Sud de Madagascar, sans date, à revoir et à nommer ». Aussi porté pour mémoire.

Item, dans une autre caisse de sapin nattée au-dedans, six cartons d'herbiers sans aucune nomination, et deux rames de papier gris vide, pour garniture et remplacement. Le tout aussi porté pour mémoire.

Item, dans une autre caisse de sapin nattée au-dedans, quatre cartons d'herbiers et deux autres en feuilles non rassemblées, intitulés « Plantes de Bourbon, en juin, juillet et août mil sept cent soixante-onze ». Le tout porté pour mémoire.

Item, une autre caisse en sapin nattée au-dedans, remplie de deux cartons de feuilles d'herbiers intitulées « Plantes de Bourbon en décembre mil sept cent soixante-dix ; janvier, février mars et avril mil sept cent soixante-onze. » Aussi porté pour mémoire.

Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à dix heures sonnées par simple vacation, avons réapposé nos scellés sur la porte et les fenêtres dudit magasin, laissé iceux ainsi que les meubles et effets inventoriés en la présente vacation en la garde et possession du sieur Jean Baptiste Reynier, qui s'en est chargé volontairement comme dépositaire de biens de justice, et a promis nous les représenter...

Et ledit jour samedi trois avril, huit heures du matin, en ladite maison appartenant audit feu sieur Commerson, ès mêmes présences et requêtes que des autres parts, assisté de sieur Jean Pierre Auffray commis aux exercices du greffe, que nous avons nommé d'office pour nous servir de greffier à l'effet des présentes, pour empêchement de notre greffier ordinaire, après pris de lui le serment au cas requis, et après que la représentation qui nous a été faite par ledit Jean Baptiste Reynier, tant de nos scellés existants en ladite maison que des biens, effets, meubles et effets y existants dépendant de la succession dudit

Page 58 :

feu sieur Commerson, après serment par lui prêté entre nos mains de n'avoir rien pris ni détourné, et qu'il n'a pas connaissance qu'il ait rien pris (*sic*) ni détourné desdits biens et effets, il va être par nous, Jean François Anthoine, Ecuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de cette isle, procédé à la reconnaissance de nos dits scellés en ladite maison, ainsi qu'à l'inventaire et description des biens, meubles et effets y existants appartenant à ladite succession. Et ce, en présence de Me René Mathurin de Saint Mihiel, docteur en médecine, médecin des Hôpitaux de sa Majesté en cette Isle, y demeurant Port et paroisse Saint Louis, appelé pour faire la dénomination et prisée des effets concernant la Botanique et l'histoire naturelle, après avoir reçu de lui serment de faire lesdites dénominations et prisée en son âme et conscience, à quoi avons procédé comme suit :

...

Page 59 :

somme, qu'il lui soit donné acte de sa réclamation, et a signé.

Ansermet

Contre laquelle réclamation mon dit sieur Procureur du Roi et ledit sieur curateur aux biens vacants ont déclaré qu'elle ne pourra nuire ni préjudicier aux héritiers présomptifs dudit feu sieur Commerson, et ont signé.

Merle

Brunel

Sur quoi, nous, lieutenant susdit avons donné aux parties acte de de leur réclamation ouïe et réquisition sous toutes les réserves des droits des parties et avons signé avec notre dit greffier commis.

Anthoine

Auffray

Et procédant de suite à nos opérations, après avoir reconnu sains et entiers nos dits scellés réapposés en la vacation du jour d'hier sur la porte et les fenêtres dudit magasin, et ouverture d'icelui, après levée faite desdits scellés, avons décrit et inventorié ce qui suit :

Premièrement, une petite caisse couverte de papier gris de seize pouces de longueur sur onze de haut, remplie d'oiseaux desséchés de la rivière de La Plate et du Brésil, portant en titre « Anatomica ». Porté pour mémoire.

Page 60 :

Item, une autre petite caisse de bois de sapin de vingt pouces de long sur douze de haut, remplie de poissons desséchés de diverses sortes, également portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de sapin, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant un carton des plantes de Rodrigue et des Isles Seychelles, et d'autres dans des feuilles séparées, portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes sans étiquette ni indices, aussi portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant des plantes diverses de l'Isle de France, marquée pour les premiers mois (?), Aussi portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes de l'Isle de France des environs du Jardin de Palma et de celui au sieur Sanon en l'année mil sept cent soixante-neuf, aussi portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes de l'Isle de France, des environs de Port-Louis, du bord de la mer, du Réduit

Page 61 :

et de Moka, aussi porté pour mémoire.

Item, une caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant un carton vide, et un autre rempli de plantes diverses étiquetées « Plantes achetées de M. Sonnerat », portée aussi pour mémoire.

Item, une caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes intitulées « Herborisation des environs du Port-Louis, Isle de France, pour les mois d'août et septembre mil sept cent soixante-douze », et un carton contenant diverses autres plantes intitulées « Herborisation de la Montagne du Pouce, du Réduit et de Moka au commencement de la même année ». Aussi portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant des plantes diverses étiquetées « Palma, juin, juillet, et août mil sept cent soixante-neuf », aussi portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes de l'Isle de France des quartiers du Devant (?), de Moka et du Jardin de M. Sanon, année mil sept cent soixante-neuf. Aussi portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré,

Page 62 :

contenant deux cassettes d'insectes intitulées « Casseterium Insectorum volume un, volume deux », aussi portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant des plantes, intitulée « Comme Seychelles » (?), portée aussi pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant des plantes diverses sans étiquet ni dénomination, aussi portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes du Réduit et de Monplaisir, de Pamplémousses, de la plage, sur la fin de mil sept cent soixante-dix, aussi portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de cannelle, de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes intitulées « Mélange de plantes données par M. de Cossigny, provenant de l'île des Tonneliers, année mil sept cent soixante-neuf », aussi portée pour mémoire.

Item, cinq petits paniers de Madagascar appelés « tentes » contenant, l'un des coquilles de Madagascar, un autre des graines de Madagascar, un contenant des graines de Bourbon, un autre contenant des éponges

Page 63 :

du Fort Dauphin et Madagascar, et le cinquième contenant des coquilles et nids de vers à soie de Madagascar. Le tout aussi porté pour mémoire.

Item, un grand coffre de bois de cannelle dans lequel s'est trouvé, premièrement un carton d'herbiers intitulé « Brevarium Bothanicum », ici porté pour mémoire,

Item, un autre carton d'herbiers intitulé « Horties secur » (??), porté pour mémoire,

Item, un autre carton d'herbiers avec même titre, porté pour mémoire,

Item, un carton volumineux d'herbiers intitulé « Plantes du Brésil et de Riogenaire (sic) au mois de juin et juillet mil sept cent soixante-sept », aussi porté pour mémoire,

Item, un carton d'herbiers volumineux contenant diverses plantes du Détroit de Magellan, sur la fin de mil sept cent soixante-sept et mil sept cent soixante-huit, aussi porté pour mémoire,

Item, un carton d'herbiers volumineux contenant des plantes année mil sept cent soixante-sept et mil sept cent soixante-huit, intitulé « Herbarium Nassauvianum », porté aussi pour mémoire,

Item, un carton très volumineux d'herbiers contenant diverses plantes intitulées « Plantae Bonariense » aussi porté pour mémoire.

Page 64 :

Item, un carton très volumineux d'herbiers contenant diverses plantes, intitulé « Plantes du Détroit de Magellan pour l'année mil sept cent soixante-sept », aussi porté pour mémoire.

Item, un carton d'herbiers volumineux contenant diverses plantes, intitulées « Plantes de Java et restes de Batavia », porté aussi pour mémoire.

Item, un grand carton contenant diverses plantes de l'île de Bouro, année mil sept cent soixante-huit, aussi porté pour mémoire.

Item, un paquet en toile cirée, étiqueté « Plantes de l'île de Java, mil sept cent soixante-huit », aussi porté pour mémoire.

Item, un autre paquet enveloppé de toile cirée, intitulé « Plantes du Brésil, mil sept cent soixante-sept », aussi porté pour mémoire.

Item, un autre paquet enveloppé de toile cirée, intitulé « Plantes de Buenos-Aires, mil sept cent soixante-sept », porté pour mémoire.

Item, un autre paquet de toile cirée, intitulé « Plantes du Paraguay pour l'année mil sept cent soixante-sept au mois de novembre », porté pour mémoire.

Item, un autre paquet de toile cirée, intitulé « Plantes du Brésil et du Détroit de Magellan

Page 65 :

année mil sept cent soixante-sept, porté pour mémoire.

Item, un grand carton contenant diverses plantes du Fort Praslin en la Nouvelle Bretagne, année mil sept cent soixante-huit, étiqueté au dos « Commerson, Atlas Botanicus Tome XV », porté pour mémoire.

Item, un grand carton contenant un petit carton de diverses plantes, intitulé « Planta Europeana – N° 1 – 160, année mil sept cent soixante-sept », et diverses autres feuilles d'herbiers intitulées

Planta Bonariense, mai mil sept cent soixante-sept, N° 1 – 146, étiqueté au dos « Commerson Atlas Botanicus Tome VII ». Porté pour mémoire.

Item, un autre grand carton contenant diverses plantes intitulées Planta Paraguana, Monte Bideo (sic) N° 1 – 143, année mil sept cent soixante-sept, mois de mai, étiqueté au dos « Commerson Atlas Botanicus Tome I. » Porté pour mémoire.

Item, un autre grand carton intitulé « Herborisation de la Villebague en janvier et février mil sept cent soixante-treize », aussi porté pour mémoire.

Item, un autre grand carton de plantes diverses sans aucune désignation, étiqueté au dos « Commerson Atlas Botanicus Tome III. Porté pour mémoire.

Item, un autre grand carton de plantes diverses aussi sans désignation, étiqueté au

Page 66 :

dos « Commerson Atlas Botanicus, Tome XIV », aussi porté pour mémoire.

Item, une petite caisse de bois de sapin contenant diverses plantes étiquetées « Herborisation de Ripailles fin d'octobre et commencement de novembre mil sept cent soixante-douze », aussi portée pour mémoire.

Item, une petite caisse de bois de cannelle de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes étiquetées « Fougères de Ripailles sous Peter-Booth », aussi portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de cannelle de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes étiquetées « Plantes de l'Isle de France, mil sept cent soixante-neuf, plusieurs du Réduit et de chez M. Sanon », et autres étiquetées « Isle de France, Palma, mil sept cent soixante-neuf », aussi portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de ~~cannelle~~ sapin de deux pieds et demi de long sur un pied et demi de haut et autant de large, contenant diverses plantes mélangées sans étiquet ni dénomination, aussi portée pour mémoire.

Item, une petite caisse de bois de cannelle de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant des plantes de l'Isle de France, surtout

Page 67 :

des environs de Palma, année mil sept cent soixante-neuf, portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de cannelle de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses fougères de Palma, Ripailles, le Bassin, année mil sept cent soixante-neuf, portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de cannelle de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes étiquetées « Herborisation de la Montagne de la Découverte, de Monplaisir et du Réduit, année mil sept cent soixante-neuf », portée pour mémoire.

Item, une caisse bois de cannelle de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes de l'Isle de France, étiquetées « Filisoë, mil sept cent soixante-neuf », portée pour mémoire.

Item, une caisse bois de cannelle de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes de l'Isle de France, année mil sept cent soixante-neuf, portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de cannelle de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes étiquetées « Gramineae, Cyperoideae, Juneae, plantae mauricianae, année mil sept cent soixante-neuf, filiseae, muscosae, fungosae. Portée aussi pour mémoire.

Page 68 :

Item, une caisse de bois de cannelle de dix-huit pouces de long sur un pied carré, contenant diverses plantes de l'Isle de France de l'année mil sept cent soixante-neuf, portée aussi pour mémoire.

Item, une caisse contenant diverses dépouilles de poissons de l'Isle de France, quelques-unes de Madagascar, et d'oiseaux de Madagascar pour l'année mil sept cent soixante-dix, aussi portée pour mémoire.

~~Item, une~~ Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à midi sonné par double vacation pour enchères, nous avons, du consentement du sieur Procureur du Roi et des parties présentes, laissé après avoir réapposé nos scellés sur la porte et les fenêtres dudit magasin, laissé iceux ainsi que les effets inventoriés en la présente vacation en la garde et possession dudit Jean Baptiste Reynier, qui s'en est volontairement chargé comme dépositaire de biens de justice, et a promis de nous les représenter ainsi que nos scellés sains et entiers toutes fois et quantes il en sera ainsi ordonné, le tout, et, du consentement des mêmes parties, avons renvoyé la continuation du présent inventaire à mardi prochain sixième du présent mois huit heures du matin au domicile susdit, auxquels lieu, jour et heure lesdites parties se tiennent pour bien et dûment assignées, et ont icelles signé avec nous, le Procureur

Page 69 :

du Roi, ledit sieur Saint Mihiel, ledit Reynier, et notre dit greffier commis d'office. Cinq mots rayés comme nuls.

Bernard Brunel Reinier Merle Anthoine Saint Mihiel Auffray

Et ledit jour mardi sixième d'avril, huit heures du matin, en ladite maison appartenant audit sieur défunt Commerson, ès mêmes présences et requêtes que des autres parts, et assisté comme dit est de notre dit commis greffier d'office, après avoir pris de lui le serment accoutumé pour l'absence de notre greffier ordinaire, il va être par nous, Jean François Anthoine, Ecuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de cette isle, procédé à la reconnaissance et levée de nos scellés existants en ladite maison, ainsi qu'à l'inventaire et description des biens, meubles, effets, papiers et autres y existants dépendant de la succession dudit feu sieur Commerson, après que la représentation d'iceux nous a été faite par ledit Jean Baptiste Reynier, qui a fait en nos mains le serment accoutumé, et après avoir reconnu nos dits scellés sains et entiers sur la porte et les fenêtres du magasin où nous procédions samedi dernier trois du courant, nous avons fait levée d'iceux et ayant fait ensuite ouverture dudit magasin, nous avons

Page 70 :

continué à procéder à l'inventaire et description de tous les effets, papiers et autres biens relatifs à la Botanique et à l'histoire naturelle, et ce en présence de dudit Me René Mathurin de Saint Mihiel, médecin des hôpitaux du roi en cette isle, y demeurant port et paroisse Saint Louis, et ayant pris de lui le serment accoutumé, nous avons inventorié, décrit et prisé ce qui suit :

Premièrement, une caisse sans couvercle, de bois de sapin, de deux pieds de long sur environ dix-huit pouces de large, contenant divers coraux, portée ici pour mémoire.

Item, deux petites caisses contenant quinze flacons renfermant divers poissons, insectes et plantes, avec esprit de vin, portées aussi pour mémoire.

Item, un petit panier de rotin contenant divers morceaux de coraux rouges, jaunes et de différentes couleurs, porté aussi pour mémoire.

Item, une grande caisse de deux pieds cinq pouces de hauteur sur vingt-cinq pouces de large, contenant diverses petites caisses de morceaux d'histoire naturelle, comme poissons et oiseaux desséchés, coquilles. Portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de sapin d'environ deux pieds de long sur dix-huit pouces de large, contenant divers morceaux d'histoire naturelle, poissons et oiseaux séchés (* *ajouté en marge* « mauvais état »), ladite caisse sans couverture. Portée pour mémoire.

Item, quatre paniers de vacoa contenant divers

Page 71 :

morceaux de lave du volcan de l'Isle de Bourbon, portés pour mémoire.

Item, une caisse bois de sapin contenant une coquille dite le Grand Bénitier, une autre dito plus petite, et une autre dite le Chou, portée pour mémoire. Et deux gros morceaux de gomme, idem.

Item, une grande feuille de coco de mer, portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de sapin contenant plusieurs blocs de cristal de Madagascar et quatre morceaux de gomme, portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de sapin longue d'environ quatre pieds de long sur dix-huit pouces de large, contenant divers morceaux de bois, poissons, et deux oiseaux desséchés en mauvais état, portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de sapin contenant plusieurs coquilles en mauvais état, une mâchoire de requin, portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de sapin contenant diverses plantes desséchées, de mauvais morceaux de madrépores et racines, portée pour mémoire.

Item, une autre petite caisse contenant différents morceaux de lave et divers morceaux de mine (?), portée aussi pour mémoire.

Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à dix heures sonnées par simple vacation, nous avons réapposé nos scellés sur la porte et les fenêtres dudit magasin, et du consentement du sieur Procureur du Roi et des parties présentes, laissé iceux ensemble les effets inventoriés en la présente vacation en la

Page 72 :

garde et possession dudit Jean Baptiste Reynier, qui s'en est volontairement chargé comme dépositaire de biens de justice, et a promis nous les représenter et nos dits scellés sains et entiers toutes fois et quantes il en sera ainsi ordonné, le tout, et, du consentement des mêmes parties, nous avons renvoyé la continuation du présent inventaire à ce jourd'hui trois heures de relevée au domicile susdit, auxquels lieu, jour et heure lesdites parties se tiennent pour bien et dûment assignées, et ont icelles signé avec nous, le sieur Procureur du Roi, ledit sieur de Saint Mihiel, et notre dit commis greffier d'office. Deux mots surchargés approuvés.

Bernard

Brunel

Reinier

Merle

Anthoine

Saint Mihiel

Auffray

Et ledit jour mardi six d'avril, trois heures de relevée, en ladite maison dudit feu sieur Commerson, ès mêmes présences et requêtes que dessus, et assisté de notre dit commis greffier dont nous avons pris le serment accoutumé pour empêchement de notre greffier ordinaire, la représentation à nous faite par ledit Jean Baptiste Reynier, tant de nos scellés existant sur la porte et les fenêtres dudit magasin, que des autres biens, meubles et effets dépendants de la succession dudit feu sieur Commerson, nous avons reconnu nos dits scellés sains et entiers, levé iceux et, ouverture faite dudit magasin, procédé à l'inventaire

Page 73 :

et description par continuation de tous les effets et papiers relatifs à la Botanique et à l'histoire naturelle, et ce en présence dudit Me René Mathurin de Saint Mihiel, médecin des hôpitaux du roi en cette isle, y demeurant port et paroisse Saint Louis, appelé à cet effet, et après * (*en marge* « avoir pris ») de lui le serment accoutumé, ainsi que dudit Jean Baptiste Reynier, nous ~~avons inventorié et dé~~, Jean François Anthoine, Ecuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de cette isle, avons inventorié et décrit ce qui suit :

Premièrement, une caisse de bois de sapin contenant divers morceaux de corail, graines et coquillages, portée pour mémoire.

Item, une autre petite caisse de bois de sapin renfermant quelques gros coquillages et graines, aussi portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de sapin renfermant différents morceaux de madrépores, portée aussi pour mémoire.

Item, un grand coffre de bois de sapin renfermant différents madrépores, et une caisse de bois de sapin qui contient également des madrépores, le tout porté pour mémoire.

Item, une caisse de bois de sapin de moyenne grandeur renfermant des flacons d'esprit de vin dans lesquels sont divers poissons, insectes et plantes, portée aussi pour mémoire.

Item, une petite caisse de bois de sapin renfermant divers morceaux de la lave du volcan de l'Isle de Bourbon, aussi portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de sapin

Page 74 :

renfermant des joncs, roseaux et palmistes de diverses sortes, portée pour mémoire.

Item, une caisse renfermant divers flacons et bouteilles d'esprit de vin dans lesquels il y a différents animaux, insectes, oiseaux et plantes, portée pour mémoire.

Item, une autre caisse de bois de sapin contenant différents flacons contenant divers poissons et reptiles à l'esprit de vin. Pour mémoire.

Item, trois grands coffres de bois de sapin remplis de flacons et bouteilles vides. Mémoire.

Item, un autre grand coffre semblable renfermant des bouteilles et flacons d'esprit de vin, et dans un coin dudit coffre quelques morceaux d'histoire naturelle (* en marge « à l'esprit de vin »). Pour mémoire.

Item, un petit panier de vacoa contenant environ dix livres de de sel ammoniac, pour mémoire.

Item, un ballot couvert en toile cirée renfermant plusieurs cahiers et plantes, porté pour mémoire.

Item, une caisse longue de bois de sapin couverte en sapin, contenant divers poissons, intitulée Icthiopinax. Portée pour mémoire.

Item, une autre petite caisse renfermant divers morceaux de lave du volcan de l'Isle Bourbon, portée pour mémoire.

Item, une autre petite caisse de bois de sapin contenant divers morceaux de lave du volcan de Bourbon, pour mémoire.

Page 75 :

Item, une autre petite caisse de bois de sapin contenant divers flacons et fioles d'insectes et reptiles à l'esprit de vin, portée pour mémoire.

Item, une caisse de bois de sapin contenant différents coquillages, graines, plantes et insectes, portée pour mémoire.

Item, une autre petite caisse de bois de sapin renfermant divers morceaux de lave du volcan de Bourbon, portée pour mémoire.

Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à cinq heures sonnées, nous avons, du consentement dudit sieur Procureur du Roi et des parties présentes, réapposé nos scellés sur la porte et les fenêtres dudit magasin et iceux, ensemble les effets inventoriés en la présente vacation laissés en la garde et possession dudit Jean Baptiste Reynier, qui s'en est volontairement chargé comme dépositaire de biens de justice, et a promis nous les représenter ainsi que nos dits scellés sains et entiers toutes fois et quantes il en sera ainsi ordonné, le tout, et, du consentement des mêmes parties, nous avons remis la continuation du présent inventaire à demain mercredi sept du présent mois, neuf heures du matin au domicile susdit, auxquels lieu, jour et heure lesdites parties se tiennent pour bien et dûment assignées, et ont icelles signé avec nous, ledit sieur Procureur du Roi, ledit sieur de Saint Mihiel, et notre dit commis greffier d'office. Quatre mots rayés nuls.

Bernard Brunel Reinier Merle Anthoine Saint Mihiel Auffray

Et ledit jour mercredi sept du présent mois d'avril,

Page 76 :

neuf heures du matin, en ladite maison de feu sieur Commerson, ès mêmes présences et requêtes que les autres parts, et assisté de notre dit commis greffier d'office dont nous avons pris le serment au cas requis, pour empêchement de notre greffier ordinaire, après la représentation à nous faite par ledit Jean Baptiste Reynier, tant de nos scellés réapposés à la fin de la vacation du jour d'hier après-midi sur la porte et les fenêtres du magasin où nous procédions, que des autres biens, meubles et effets existants en ladite maison, et après avoir fait en nos mains le serment accoutumé, il va être par nous, Jean François Anthoine, Ecuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de cette isle, procédé à la reconnaissance et levée desdits scellés. Après les avoir reconnus sains et entiers, nous avons fait la levée d'iceux, et ouverture faite de la porte dudit magasin, nous y avons procédé en présence dudit Me René Mathurin de Saint Mihiel, médecin des hôpitaux du roi en cette isle, y demeurant port et paroisse Saint Louis, pour ce appelé, et après avoir pris de lui le serment requis, à l'inventaire par continuation et description de tous les biens et effets dépendants dépendants (*sic*) de la succession dudit feu sieur Commerson, et relatifs à la Botanique et à l'histoire naturelle, comme suit :

Premièrement, une petite caisse de bois de sapin contenant divers coquillages dont la plus grande partie fruste, portée pour mémoire.

Item, une autre petite caisse de bois de sapin fermant à coulisse, renfermant trois volumes d'insectes en

Page 77 :

trois petites boites. Portée pour mémoire.

Item, une autre petite caisse de bois de sapin fermant à coulisse, contenant divers poissons desséchés, portée aussi pour mémoire.

Item, une autre petite caisse couverte en sapin, étiquetée « Florae Seminalium », pour mémoire.

Item, une autre petite caisse aussi couverte en sapin renfermant diverses graines et autres morceaux d'histoire naturelle, portée aussi pour mémoire.

Item, une autre petite caisse de bois de sapin renfermant des plantes, portée aussi pour mémoire.

Item, une petite caisse contenant vingt flacons qui renferment des insectes et des reptiles à l'esprit de vin, porté pour mémoire.

Item, une caisse en bois de sapin remplie de fioles et flacons d'esprit de vin, préparés pour recevoir des insectes et plantes, portée aussi pour mémoire.

Item, une grande caisse contenant différentes plantes, cocos de mer, quelques coquillages et crabes (* *ajouté en marge* « et un gros oiseau appelé cazoair (*sic*) et un gros oiseau bleu couronné »). Pour mémoire.

Item, une petite caisse contenant des flacons renfermant divers poissons et insectes à l'esprit de vin.

Item, une grande caisse contenant différents cahiers de plantes desséchées, sept grands cahiers contenant différents dessins d'oiseaux, d'insectes, poissons et coquilles. Portée pour mémoire.

Item, un très grand portefeuille renfermant des dessins de plantes diverses, porté pour mémoire.

Item, un cahier renfermant quelques croquis de dessins et des cartes géographiques. Porté pour mémoire.

Item, cinq grands cahiers de différentes notes, descriptions relatives à l'histoire naturelle. Porté pour mémoire.

Page 78 :

Item, huit petits cahiers contenant différentes feuilles détachées de descriptions de plantes et autres objets d'histoire naturelle, pour mémoire.

Item, un registre couvert en parchemin, intitulé « Fauna insularum Borbonicarum Sine regnum animale in Insulis Borbonicis observatorum », porté ici pour mémoire.

Item, un petit cahier contenant sept consultations médicales pour différentes personnes, porté pour mémoire.

Item, un petit portefeuille de carton contenant soixante-onze feuilles de description d'oiseaux, porté pour mémoire.

Item, un cahier contenant diverses notes et descriptions relatives à l'histoire naturelle, aussi porté pour mémoire.

Item, un registre couvert en parchemin, intitulé « Florilegium insularum Borbonicarum », aussi porté pour mémoire.

Item, un petit cahier intitulé « Labor zoologicus isl Madagascaria australi », porté pour mémoire.

Item, un autre cahier intitulé « XXII Labor Botanicus in Insula Borbonica peractus », porté pour mémoire.

Item, un autre cahier XXV intitulé « Labor Botanicus in insula Gallicana susceptus », porté pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Zoologica », porté pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Quartae Lineae

Page 79 :

Historiam naturalem nesogallia spectantes », pour mémoire.

Item, un autre cahier intitulé « Catalogue des plantes des environs de Pondichéry, envoyé par M. de Cossigny à M. de Commerson », pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Primae Lineae ad historiam naturalem insularum Borbonicarum spectantes », pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Notice générale de tout ce que contiennent l'histoire et les mémoires de l'Académie des Sciences », pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Ichthyologica », porté pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Hortus regius Parisiensis », porté pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Traité de chimie », porté pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Clarkes plantarum », porté pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Piscium descriptiones », porté pour mémoire.

Item, un cahier intitulé « Codex horti regii parisiensis », pour mémoire.

Lesquels dits cahiers formant les vingt-un articles ci-dessus sont manuscrits de M. Commerson.

Item, « Journal du Voyage autour du Monde », trois cahiers manuscrits de Charles Félix Pierre Fesch, volontaire sur la Boudeuse.

Item, vingt-deux cahiers contenant différents dialogues, contes et Lettres Madagascariques, manuscrits.

Et après avoir vaqué à ce que dessus jusqu'à onze

Page 80 :

heures sonnées, nous avons, du consentement du sieur Procureur du Roi et des parties présentes, réapposé nos scellés sur la porte et les fenêtres dudit magasin et, du même consentement, laissé iceux, ensemble les effets et papiers inventoriés en la présente vacation, en la garde et possession dudit Jean Baptiste Reynier, qui s'en est volontairement chargé comme dépositaire de biens de justice, et a promis nous les représenter et nos dits scellés sains et entiers toutes fois et quantes il sera ainsi ordonné, et du même consentement, nous avons remis la continuation du présent inventaire à ce jourd'hui trois heures de relevée au domicile susdit,

auxquels dits lieu, jour et heure lesdites parties se tiennent pour bien et dûment assignées, et ont icelles signé avec nous, ledit Jean Baptiste Reynier, ledit sieur Procureur du Roi, ledit sieur de Saint Mihiel, et notre dit commis greffier d'office.

Bernard Brunel Reinier Merle Anthoine Saint Mihiel Auffray

Et ledit jour, mercredi sept avril, trois heures de relevée, ès mêmes présences et requêtes que dessus, en la maison appartenant audit feu sieur Commerson, et

Page 81 :

assisté de notre dit commis greffier d'office dont nous avons pris le serment au cas requis, après la représentation à nous faite par ledit Jean Baptiste Reynier de nos scellés par nous réapposés ce matin sur la porte et les fenêtres dudit magasin, et des biens, meubles et effets existants en ladite maison dépendants de la succession dudit feu sieur Commerson, après avoir pris dudit Reynier le serment au cas requis, nous avons procédé à la reconnaissance de nos dits (* *ajouté en marge* « scellés »). Les ayant trouvés sains et entiers, nous avons fait la levée d'iceux, et ouverture faite ensuite dudit magasin, nous, Jean François Anthoine, Ecuyer, conseiller du roi, lieutenant de la juridiction royale de cette isle, avons procédé dans ledit magasin, par continuation, à l'inventaire et description de tous les effets, papiers, et autres objets relatifs à la Botanique et à l'histoire naturelle, en présence de Me René Mathurin de Saint Mihiel, médecin des hôpitaux du roi, demeurant en cette isle port et paroisse Saint Louis, après avoir pris de lui le serment en tel cas requis, nous avons inventorié et décrit ce qui suit :

Premièrement, un registre intitulé « Mémoire pour servir à l'histoire naturelle et politique de l'Isle de Madagascar », porté pour mémoire.

Item, un registre couvert en parchemin, intitulé « Mémoire pour servir au Voyage autour du Monde », dont il n'y a que trente-quatre feuillets écrits. Porté pour mémoire.

Item, un autre registre couvert en parchemin, intitulé « Mémoire pour servir à l'Histoire du Tour du Monde », duquel il n'y a que deux feuillets écrits. Porté pour mémoire.

Item, un petit portefeuille contenant douze cahiers

Page 82 :

de différentes notes sur la Botanique et l'Histoire Naturelle, portés pour mémoire.

Item, deux cartons contenant des cartes mises par ordre alphabétique, qui sont collection alphabétique de toutes sortes de noms historiques, mythologiques, poétiques et autres, tirés des auteurs grecs et latins, pour servir à la réforme de la nomenclature spécifique des animaux, plantes et minéraux. Portés pour mémoire. (* *ajouté en marge* « Item, une caisse de bois de sapin contenant trente-quatre bouteilles d'esprit de vin »)

Et ne s'étant plus rien trouvé de relatif à la Botanique et à l'Histoire naturelle, ledit sieur de Saint Mihiel appelé pour l'inventaire et dénomination de cette partie a signé et s'est retiré, n'ayant requis salaire.